ecpat FRANCE

Rapport Annuel 2016

L'année 2016 aura été marquée de façon plus particulière par les questions migratoires qui se sont intensifiées, posant au quotidien des défis pour des besoins élémentaires. C'est dans toute l'Europe que de nombreux enfants réfugiés et migrants n'ont pu accéder de façon simple et décente à un hébergement, de la nourriture, des soins, dans le cadre d'un statut juridique sécurisé.

Force est de constater que l'Europe n'a pas su garantir les droits de ces enfants à la sécurité et à la protection contre la violence et l'exploitation. ECPAT France a apporté sa contribution de plaidoyer en signant l'appel « *children cannot wait* », demandant avec insistance aux états européens une protection immédiate et effective des enfants.

Dans le même esprit, ECPAT France a également interpelé le gouvernement français pour que les mineurs non accompagnés en France soient pris en charge dans le système de droit commun de la protection de l'enfance. Notre système de droit commun devrait en effet répondre aux besoins de protection de tous les enfants sans qu'il leur soit nécessaire ni de le demander ni de s'adapter. Tel n'est pas le cas. ECPAT France a donc travaillé en 2016 à améliorer l'accès des mineurs non accompagnés à l'information sur leurs droits. Une plaquette a ainsi été élaborée et largement diffusée, développée avec et pour eux afin qu'ils puissent avancer dans ce qui peut leur apparaître rapidement comme un « maquis » juridique, mais aussi en leur désignant les interlocuteurs à saisir pour les aider. Des travaux d'étude sur les enjeux de la protection de ces enfants et pour faire évoluer le système de droit commun en France ont également été menés et publiés. Enfin des propositions de solutions ont été développées afin de garantir le respect de leurs droits avec notamment la possibilité de bénéficier d'un tuteur ou d'être hébergés dans une famille d'accueil formée et suivie par les professionnels de la protection de l'enfance.

Au niveau international, nos équipes et celles de nos partenaires ont été engagées dans 9 pays, essentiellement en Afrique mais aussi au Moyen-Orient et en Amérique du sud. ECPAT France veille chaque année à consacrer une part importante de ses ressources au rétablissement et à la réinsertion d'enfants exploités sexuellement. Un livre de témoignages « *à l'état brut* », édité cette année, en rend compte d'une façon à la fois réaliste et touchante. La conclusion résume l'ampleur des chemins individuels parcourus : « *Grâce à ces personnes et à leurs équipes, les jeunes filles et hommes présentés dans ce livre arrivent enfin à s'aimer eux-mêmes, à s'aimer les uns les autres et à ressentir l'amour que les autres leur portent.* »

Les actions soutenues ont également permis d'informer, de mobiliser et de former les enfants, les parents, les différents acteurs publics et/ou associatifs pour qu'ils prennent leurs responsabilités dans la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle. Nous nous réjouissons de l'organisation du premier *Forum mondial des survivants d'abus et d'exploitation sexuels* qui a eu lieu cette année à Strasbourg à l'initiative d'ECPAT International. Ce mouvement mondial doit faire entendre le droit des enfants abusés ou exploités sexuellement, et ceux qui sont devenus adultes, à être secourus et à se (re)construire.

Ne détournons pas le regard et, ensemble, continuons à agir pour les enfants.

Philippe Chevillard
Président d'ECPAT France

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'ECPAT FRANCE SUR LE NET

www.ecpat-france.org

Twitter

Facebook

Photographies pages 8, 17, 50 : © Pierre Raimond / haagence.com
Photographies page 10 : © Aurélien Faure
Impression : Service Editions Air France

SOMMAIRE

04 ECPAT FRANCE

04 Le réseau ECPAT International
06 Les orientations stratégiques 2015-2018
09 Ressources et budget projets 2016

11 LES ACTIONS EN FRANCE

12 La sensibilisation et la mobilisation du grand public
19 Les actions pour la protection de l'enfance en France
22 Les partenariats

25 LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

26 Les pays d'intervention
27 Les partenaires d'intervention
29 Le programme REPERES
41 Le programme VISA
45 Les autres projets

50 LES SOUTIENS DE L'ASSOCIATION

52 LES RÉSULTATS FINANCIERS

LE RÉSEAU ECPAT INTERNATIONAL

A l'origine, ECPAT *(End Child Prostitution in Asian Tourism*) est un mouvement né au début des années 90 sous la forme d'une campagne internationale visant à lutter contre l'ampleur alarmante de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme en Asie du Sud-Est. La campagne ECPAT a rapidement trouvé des relais sur les différents continents et s'est élargie à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. En 1996, ECPAT a été le cofondateur du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, organisé à Stockholm.

A la suite de ce congrès, ECPAT a choisi de se constituer en ONG internationale. Afin de prendre en compte l'évolution de son mandat, la signification de son acronyme a changé pour devenir « *End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes* ».

En 2011, ECPAT et The Body Shop, partenaire du secteur privé, ont recueilli plus de sept millions de signatures pour la pétition organisée dans le cadre d'une campagne mondiale visant à mettre fin à la traite d'enfants à des fins sexuelles. Cette pétition est la plus importante pétition concernant une thématique spécifique relative aux droits humains jamais soumise à l'ONU.

En 2013, ECPAT International a reçu le Prix Humanitaire Conrad N. Hilton, doté d'un montant de 1,5 millions de dollars américains, la plus haute récompense mondiale pour l'action humanitaire.

Aujourd'hui ECPAT est un réseau international regroupant 95 associations dans 86 pays.

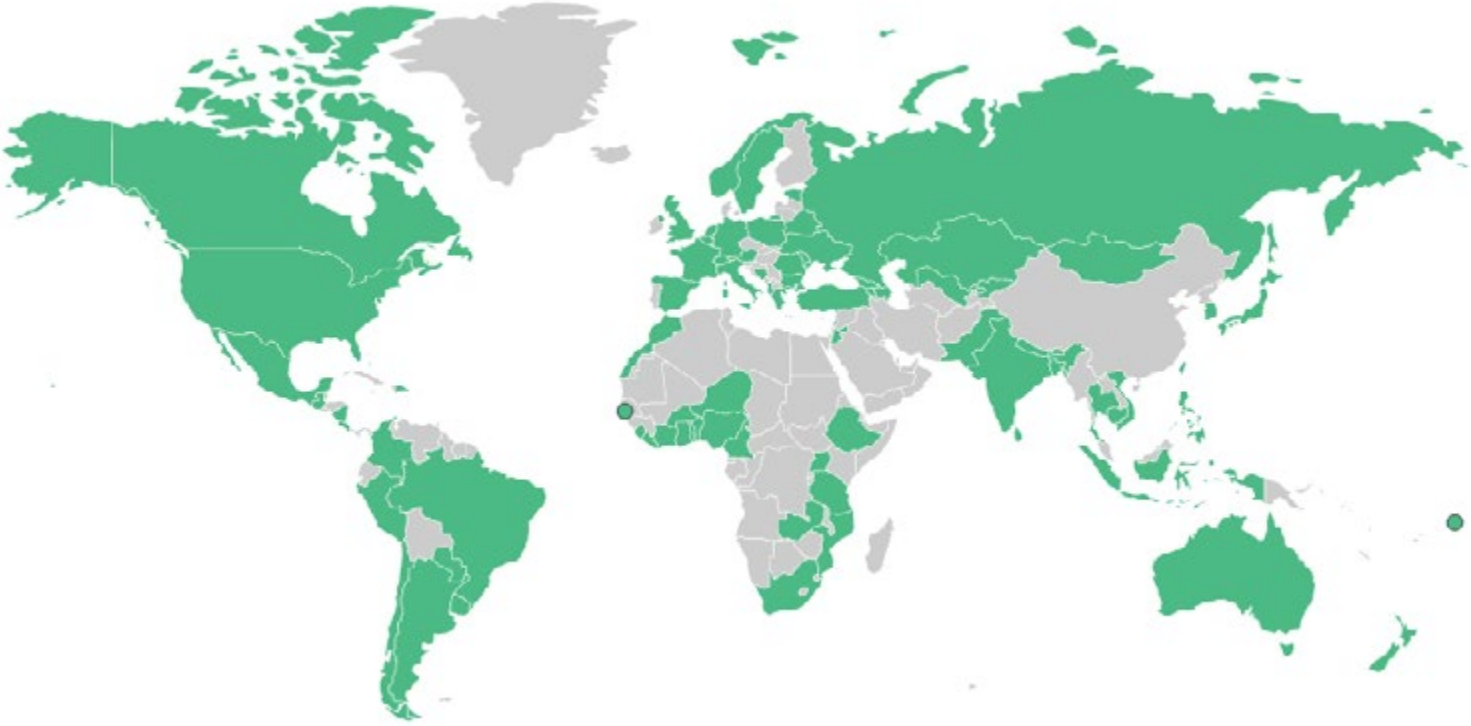

ECPAT FRANCE

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG membre du réseau international ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes)* dont la mission est d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants.

ECPAT France a donc pour objet de lutter, en France et à l'international, contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Afin de favoriser un environnement qui protège les enfants de l'exploitation sexuelle, l'association ECPAT France se donne également pour objet :

• de promouvoir les droits de l'enfant en France et à l'international.

• de lutter contre toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, notamment la traite quelle que soit la forme d'exploitation (esclavage domestique, travail forcé, mendicité forcée, délinquance forcée et trafic d'organes).

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

L'exploitation sexuelle des enfants est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique *« l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce ».*[1]

Les principales formes d'exploitation sexuelle sur lesquelles ECPAT France agit sont :

L'exploitation des enfants à des fins de prostitution

Cette expression désigne *« ...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution »*[2].

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme

Elle se définit comme *« l'exploitation sexuelle d'enfants par des personnes qui voyagent d'un endroit à un autre et qui s'adonnent à des actes sexuels avec des mineurs »*[3].

L'exploitation sexuelle des enfants en ligne et via des matériels d'abus/exploitation sexuels d'enfants

Ces formes d'exploitation comprennent « *toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles »*[4].

La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Cette dénomination désigne « *le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle ».*

Le mariage d'enfants

On entend par « mariage d'enfant » tout mariage dans lequel au moins l'un des conjoints est un enfant, avec ou sans leur consentement.

[1] Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

[2] Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

[3] Définition établie par ECPAT International.

[4] Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

La stratégie d'ECPAT France pour la période 2015-2018 vise l'amélioration de la vie des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Quatre axes interdépendants doivent permettre d'y parvenir. ECPAT France a repris ces quatre axes stratégiques du réseau pour définir sa planification stratégique pour ces trois prochaines années.

Axe stratégique 1
Placer la voix des enfants au cœur du travail d'ECPAT

Garantir que la voix des enfants constitue le « prisme » pour les actions de plaidoyer. Afin de s'assurer de la prise en compte de la voix des victimes dans ses actions de plaidoyer, ECPAT France continuera à rechercher des partenariats avec des associations délivrant des services aux enfants victimes en France et dans les pays d'intervention (partenariats directs ou à travers des plateformes) et si nécessaire appuiera les démarches de consultation des enfants.

Engager des actions concernant l'identification et le secours porté aux enfants victimes. ECPAT France va continuer ses actions pour promouvoir le signalement des situations de prostitution de mineurs, la poursuite des abuseurs et la protection des victimes. Il s'agira notamment d'accompagner la diffusion des outils développés en 2013-2015 (plateforme en ligne, guides pour la police, manuels de signalement hôtelier) en France et à l'étranger.

Garantir que les politiques, législations, programmes et pratiques des États reflètent bien la voix des victimes. ECPAT France facilitera la collecte et la remontée de la voix des victimes aux Etats en collaboration avec ses partenaires africains et le secrétariat du réseau : contribution à la réalisation et à la diffusion d'une Déclaration mondiale des droits des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle et édition d'un livre documentant la vie et les attentes des victimes en Afrique de l'Est et du Sud.

Axe stratégique 2
Développer une campagne mondiale pour mettre fin à l'ESEC

Relayer la campagne mondiale ayant pour but de mettre fin à l'ESEC en France en multipliant les interventions sur la thématique (médias, réseaux sociaux, célébrités, etc.) et en mobilisant des engagements du secteur privé; obtenir le soutien du gouvernement français. Cette campagne remplacera le IVe Congrès mondial de lutte contre l'ESEC.

Accompagner la production et/ou la diffusion des résultats et recommandations des rapports de suivi globaux, du rapport mondial sur l'ESEC et de l'étude mondiale sur l'exploitation sexuelle dans le tourisme. Il s'agira de pointer les barrières pour la réalisation effective du droit des enfants à vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle.

Axe stratégique 3
Alimenter la création et la diffusion de connaissances sur la thématique

Produire des recherches pour apporter une fondation solide au plaidoyer et aux programmes. ECPAT France s'engage dans la conduite de deux études sur la période, en France et en Côte d'Ivoire.

Créer du savoir à partir des études de cas et des données émanant des associations en contact avec les enfants victimes. ECPAT France va accompagner ses partenaires dans le développement de leur collecte de données et dans leur utilisation à des fins de plaidoyer.

Apporter des connaissances sur les formes et les moyens de lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne. ECPAT France veut documenter les pratiques innovantes initiées pour lutter contre ces nouvelles formes d'exploitation sexuelles des enfants afin de développer la capacité du réseau en Afrique à organiser une réponse.

Sensibiliser les communautés sur le besoin de changer les normes sociales et les pratiques traditionnelles qui contribuent à l'ESEC (notamment mariages forcés/précoces d'enfants). ECPAT France veut travailler avec ses partenaires africains sur la question des normes sociales qui sclérosent les changements de pratiques.

Axe stratégique 4
Développer la capacité du réseau à porter le plaidoyer mondial

Renforcer le réseau en Afrique. En concertation avec ECPAT International et en coopération avec ECPAT Luxembourg, ECPAT France appuie les dynamiques de coordination en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. A cette fin, ECPAT France favorise les projets multi pays et la création d'opportunités pour l'échange de bonnes pratiques et de formations communes.

Renforcer le réseau en Europe. ECPAT France continuera à participer et favoriser les échanges d'expériences et les projets transnationaux avec les groupes ECPAT européens. L'association appuiera les démarches de plaidoyer régional du réseau.

RESSOURCES ET BUDGET PROJETS

ORIGINE DES RESSOURCES

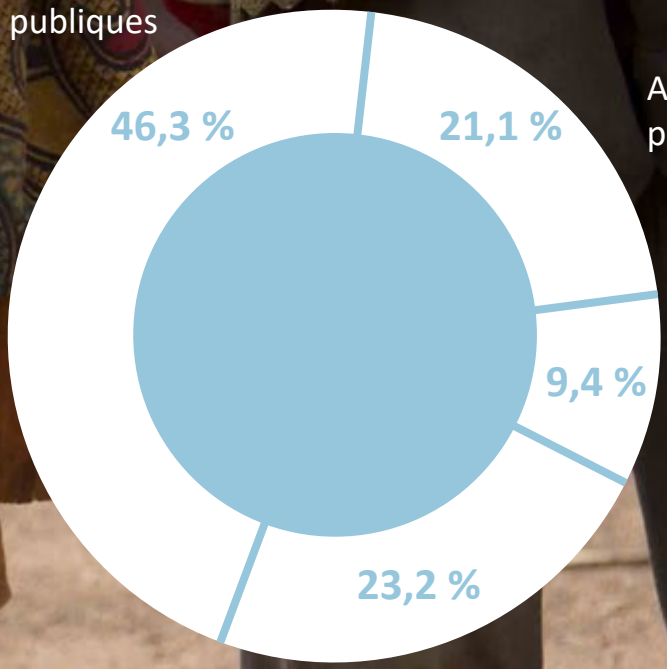

BUDGET PROJETS

Total des financements acquis sur les projets en cours

5 902 804 euros

LA CHAISE LONGUE
THE BODY SHOP

LES ACTIONS EN FRANCE

LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION

Affiche de la campagne de signalement lancée en 2014

LE SIGNALEMENT

Depuis ses débuts en 1997, ECPAT France mène des actions de sensibilisation et de mobilisation en France. L'association propose régulièrement une nouvelle campagne pour sensibiliser le grand public sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme.

Avec la collaboration des polices nationales, Europol et Interpol, ECPAT France et les membres du réseau ECPAT en Europe ont développé une plateforme www.reportchildsextourism.org qui permet à tout voyageur de signaler des situations présumées de faits d'abus/d'exploitation sexuels. Cette plateforme a été pensée pour faciliter les signalements et est opérationnelle depuis fin 2014.

En 2014, une nouvelle campagne a été lancée pour faire connaître la plateforme: elle s'adresse aux touristes, et communique sur la nécessité de signaler les potentiels auteurs de faits d'abus/d'exploitation sexuels.

En 2016, l'association a continué à diffuser cette campagne notamment lors des grands évènements sportifs.

Prévention lors des grands évènements sportifs : Rio 2016

Le projet « RIO 2016: Jeux Olympiques des droits des enfants et des adolescents » a permis de renforcer la prévention des violences à l'égard des enfants lors des JO.

Ce projet a été mené par la FNP (Fédération Nationale des Préfets du Brésil), en partenariat avec l'association brésilienne Viva Rio, l'organisation italienne ISCOS Piemonte, avec le soutien d'ECPAT et des municipalités de Rio de Janeiro et de Porto Alegre. A un niveau institutionnel, ce projet a aussi été soutenu par le Secrétariat des droits de l'homme de la Présidence de la République (SNPDCA), UNICEF, le Forum national pour la prévention et l'éradication du travail des enfants (FNPETI), le Comité national de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et des adolescents et le Comité Olympique Rio2016.

La population brésilienne et les voyageurs étrangers ont été invités à signaler toute situation pouvant représenter un danger pour les enfants, en appelant gratuitement le numéro brésilien 100. Une application ProtejaBrasil a été rendue disponible pour les dispositifs Android et Apple.

Le rôle d'ECPAT France a consisté à diffuser la campagne en France.

L'engagement de AccorHotels

Le groupe AccorHotels soutient et relaie depuis de nombreuses années les actions de sensibilisation menées par le réseau ECPAT. En 2016, ce soutien a été matérialisé par la diffusion des messages de prévention dans le cadre des Jeux Olympiques de Rio 2016.

Le personnel des hôtels du groupe a mis à la disposition des clients des supports de sensibilisation afin qu'ils s'engagent dans le signalement de toute situation pouvant comporter un risque pour des mineurs.

Prévention lors des grands évènements sportifs : EURO2016

Les grands évènements sportifs peuvent constituer des environnements qui augmentent le risque de violations des droits de l'enfant. Ils offrent également un afflux important de voyageurs à des dates et des lieux déterminés, facilitant la visibilité des campagnes. L'EURO2016 a donc été une opportunité pour communiquer sur la problématique auprès des supporters.

Donc dans le cadre de l'EURO2016, le réseau ECPAT a informé les supporters européens sur l'existence de la plateforme de signalement de cas d'abus et d'exploitation sexuels dans les voyages et le tourisme www.reportchildsextourism.org avec un visuel adapté.

Le groupe ACCOR a rejoint cette initiative en diffusant sur les différentes sites du groupe des messages de sensibilisation en 11 langues.

A propos de l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme

Après deux ans de recherches et de collecte de données, ECPAT International a publié une étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme à laquelle plus de 70 ONG et associations ont participé.

L'étude met en lumière les évolutions constatées, liées à la fois aux développements récents du tourisme et aux nouvelles technologies et propose des pistes d'action. Le résumé exécutif est disponible en français. L'étude mondiale a été faite à partir d'études régionales et de quelques études pays. Toutes les études, notamment celle sur l'Europe, sont consultables sur :

www.globalstudysectt.org

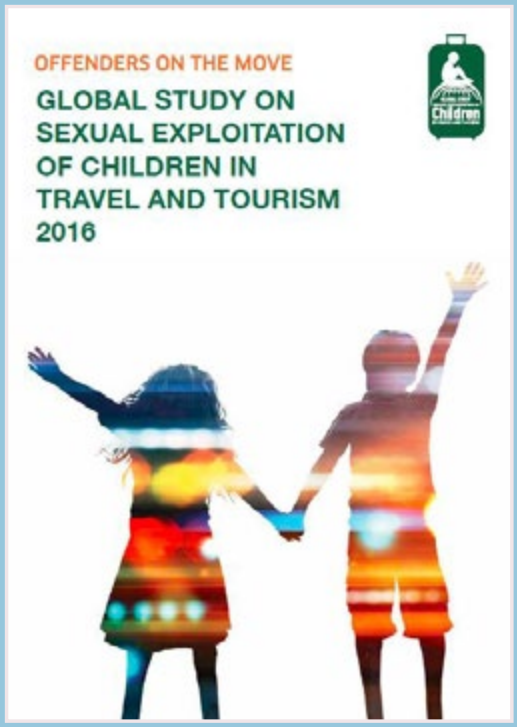

LA MOBILISATION DES ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS EN TOURISME

Le concours DON'T LOOK AWAY

Pour la deuxième année du concours « Don't Look Away » (Ne détournez pas le regard), près de cent cinquante étudiants en tourisme se sont mobilisés en créant des actions de sensibilisation en France. Après avoir transformé leur lycée en un hall d'embarquement d'aéroport et fait défiler leurs camarades de classe « déguisés » en voyageurs, l'équipe gagnante avait organisé en janvier 2016 une conférence-débat dans laquelle sont intervenus des représentants associatifs, des magistrats ainsi que le Procureur de la République adjoint.

Grâce à la générosité des entreprises partenaires du concours, les trois gagnantes du Lycée Christian Bourquin d'Argèles-sur-mer, ont reçu des prix dont un séjour d'une semaine en pension complète dans un village Club Med, une semaine transport compris au Club Lookéa Royal Tafoukt, à Agadir, au Maroc, ainsi que des guides de voyage du Petit Futé et du Routard.

Ce concours est organisé par

ACPE — ecpat FRANCE — FFTST

Avec le soutien de

transat — LOOK VOYAGES — Club Med — petit futé — Le Routard

Des interventions auprès des étudiants

ECPAT France intervient à la demande des établissements d'enseignement des filières tourisme et hôtellerie pour renforcer la formation des étudiants sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme et diffuser du matériel d'information et de sensibilisation.

Un site pédagogique est également à disposition des enseignants des filières concernées à l'adresse : ww.guide-fftst-ecpat.com

En 2016, ECPAT France a formé un total de 300 étudiants d'écoles situées principalement en région parisienne.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES ODD

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été annoncés par les chefs d'Etat réunis pour le sommet du Développement Durable des Nations Unies à New York le 25 septembre 2015. Les dirigeants mondiaux ont pris un engagement fort pour protéger les enfants les plus vulnérables.

Le réseau ECPAT a accueilli l'engagement des chefs d'Etat comme une avancée pour les enfants partout dans le monde.

L'action d'ECPAT s'intègre plus spécifiquement dans la réalisation de 3 Objectifs de Développement Durable :

Les ODD reconnaissent la vulnérabilité spécifique des femmes et fixent l'objectif « d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation » (cible 5.2).

Les ODD s'adressent au monde économique. Ils comprennent la promesse de « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants (...) d'ici à 2030 » (cible 8.7).

Les ODD reconnaissent l'importance de promouvoir la paix et l'accès à la justice pour tous. Ils prévoient de « mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants » (cible 16.2).

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, les ONG du Groupe Enfance* ont organisé une exposition du 18 au 23 novembre 2016 sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris pour attirer l'attention du public sur la nécessité de faire respecter les droits des enfants. Cette exposition a bénéficié du soutien de la Mairie de Paris, de l'entreprise JC Decaux et de l'engagement des équipes et des bénévoles des associations du Groupe Enfance.

L'exposition "Objectif Enfance" (www.objectif-enfance.org) avait pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'importance des Objectifs de Développement Durables, et montrer leurs liens avec les droits de l'enfant. A travers la présentation d'exemples de réponses mises en oeuvre sur le terrain par des ONG, les ODD et les droits de l'enfant deviennent plus concrets.

Les ONG du Groupe Enfance ont initié une lettre ouverte au Parlement demandant une mission parlementaire pour établir un cadre de suivi des ODD en lien avec les droits de l'enfant.

www.change.org/p/objectifenfance-lettre-ouverte-au-parlement-français-intégrer-les-droits-de-l-enfant-dans-l-agenda-2030

*Composé d'ONGs de protection de l'enfance françaises ayant des actions à l'international, le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire Développement (coordination-humanitaire-developpement.org) a pour objectif la promotion des droits des enfants.

Objectif Enfance a également sa vidéo :
https://www.youtube.com/watch?v=4OuAFUh3sqQ

Exemples de panneaux de l'exposition

ECPAT France sur les réseaux sociaux

ECPAT France partage toutes ses actions et actualités, en France et à l'international, sur les réseaux sociaux.

https://www.facebook.com/EcpatFrance/?fref=ts

https://twitter.com/ecpatfrance

LES ACTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN FRANCE

LE PROJET *REACT* SUR LA REPRÉSENTATION ET L'ASSISTANCE DES MINEURS À RISQUES OU VICTIMES DE TRAITE ET D'EXPLOITATION

Depuis novembre 2015 et pour une durée de deux ans, ECPAT France coordonne le projet européen ReACT (REinforcing Assistance to Child victims of Trafficking), co-financé par la Commission européenne et développé avec quatre autres groupes ECPAT en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni ainsi que l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH).

Le projet ReACT vise à renforcer l'accès à la justice ainsi que le droit à être protégé dans le cadre de procédures judiciaires pour les mineurs à risque ou victimes de traite. Pour cela, différentes activités sont développées de manière à cibler aussi bien les représentants légaux (tuteurs, administrateurs ad hoc et avocats) au contact des mineurs que les mineurs eux-mêmes.

La réalisation d'une étude européenne comparative des systèmes de représentation légale existants dans les 5 pays partenaires

Chaque pays partenaire a réalisé, au niveau national, une étude sur le système de représentation légale existant. En France, l'étude sera publiée aux éditions de la Documentation Française. Elle s'intitulera *Mineurs à risque ou victimes de traite en France : enjeux de protection et de représentation légale*. Elle sera disponible dès le 1er mars 2017 sur le site de vente en ligne de la Documentation Française.

C'est sur la base de ce rapport et des 4 autres rapports nationaux qu'un rapport comparatif intitulé *Un meilleur soutien, une meilleure protection*, a été développé et que des recommandations ont été formulées.

Le développement de modules de formation pour les tuteurs, administrateurs ad hoc et avocats

ECPAT France s'est rendue dans 9 villes en France (Paris, Lille, Calais, Strasbourg, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse et Nantes) afin d'y sensibiliser des professionnels travaillant au contact de mineurs à risque ou victimes de traite. Plus de 150 professionnels (administrateurs ad hoc, avocats, magistrats, travailleurs sociaux ou associatifs etc) ont été formés.

Des formations seront organisées en 2017 auprès des avocats et des tuteurs/administrateurs ad hoc.

La création d'outils d'information pour informer les mineurs à risque ou victimes de traite sur leurs droits

Deux outils complémentaires sont créés et diffusés dans le cadre du projet ReACT. Il s'agit tout d'abord d'une vidéo dans laquelle un jeune, arrivé et pris en charge sur le territoire de l'un des Etats membres, donne des conseils à un autre jeune arrivant. La vidéo est traduite en 13 langues (anglais, français, allemand, néerlandais, pidgin anglais, pashto, farsi, arabe, albanais, bulgare, roumain, chinois et vietnamien) et est disponible sur la chaine Youtube « ECPAT ReACT ».

La vidéo est complétée par une brochure (une par pays) qui donne des détails pratiques, comme des contacts d'associations ou de structures spécialisées à même d'aider, soutenir ou orienter les mineurs. Les brochures sont également traduites en 13 langues.

Dépliant à destination des mineurs isolés étrangers

Les activités de plaidoyer pour la généralisation des tuteurs

Sur la base des recommandations et des résultats des études, des activités de plaidoyer seront menées afin de systématiser le recours aux tuteurs/administrateurs ad hoc dans les pays de l'Union europénne.

ÉTUDE «MINEURS À RISQUE ET VICTIMES DE TRAITE EN FRANCE»

Pratiquement toutes les formes de traite à l'égard de mineurs, telles que couvertes par la définition pénale actuelle (article 225-4-1 du Code pénal) existent aujourd'hui sur le sol français. La situation de mineurs exploités à des fins de commissions de délits ou de crimes constitue une réalité sociale préoccupante dans plusieurs zones urbaines, y compris Paris, Lyon, Marseille et Lille.

Si les données statistiques restent limitées, un certain nombre d'initiatives sont en cours pour mieux appréhender les réalités de la traite et le profil des mineurs exposés. Si des cas de mineurs français ont été rapportés, tels que la traite à des fins de proxénétisme notamment, les mineurs étrangers non accompagnés (MNA) sont aujourd'hui particulièrement exposés. Les situations identifiées en 2016 dans les différents camps de la région de Calais sont en ce sens symptomatiques des défis pouvant plus largement concerner les zones d'habitat informel (bidonvilles) où la présence d'acteurs publics est souvent limitée, et où les acteurs associatifs présents ne sont pas nécessairement formés pour pouvoir détecter et signaler adéquatement ces situations.

L'identification et le signalement de mineurs en situation de traite restent limités. Peu de situations de MNA victimes sont actuellement détectées dans le cadre de l'assistance dont ils bénéficient en zone d'attente, ou lorsqu'ils sont identifiés sur le territoire et qu'il est procédé à une évaluation de leur situation. Le manque de formation sur cette problématique peut expliquer pour part les difficultés constatées. Plusieurs professionnels entendus admettent ainsi ne pas se sentir réellement en capacité de détecter des situations, et notamment celles de mineurs sous contrainte ou sous emprise.

Le système actuel de représentation légale des mineurs – incluant ici tutelle et administration ad hoc – et son fonctionnement présentent un certain nombre de limites, auxquelles sont susceptibles d'être confrontés les mineurs victimes de traite, au même titre que d'autres mineurs sans parents ni proches sur le territoire ou dont les parents sont

dans l'incapacité de veiller à leurs intérêts. Il apparaît insuffisamment réactif, fiable et donc insuffisamment protecteur.

Cette étude a été initialement conçue comme une contribution au projet européen ReACT cofinancé par la Commission européenne et impliquant cinq pays européens (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Royaume-Uni). L'étude prend appui sur les cadres juridiques nationaux, européens et internationaux, l'examen de documents relatifs aux politiques publiques, les travaux d'institutions indépendantes (CNCDH et DDD notamment), ainsi que les travaux de recherches et contributions associatives récentes. Elle se nourrit largement d'entretiens avec de nombreux professionnels sociaux et judiciaires qui permettent d'entrevoir des solutions, ou du moins des améliorations à la prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés sur le territoire français.

Cette étude sera disponible le 1er mars 2017 sur le site de vente en ligne de la Documentation Française www.ladocumentationfrancaise.fr.

LES PARTENARIATS EN FRANCE

Collectif AEDE – Agir ensemble pour les droits de l'enfant

Le Comité des Droits de l'enfant a adressé ses recommandations à la France en février 2016. AEDE (collectif-aede.org) a publié un document de synthèse sur les recommandations du comité des droits de l'enfant de l'ONU pour la France adapté pour les enfants.

Le collectif AEDE a également réalisé un agenda pour les 5 années à venir intitulé « AVEC les enfants, POUR le respect de leurs droits » dans lequel sont rassemblées les principales préconisations qu'AEDE souhaiterait voire mises en œuvre sur la période 2016-2020.

ECPAT France est également membre d'InfoMIE (http://infomie.net/) et du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains (http://contrelatraite.org/)

ECPAT France est membre de l'Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH, http://aadh.fr/) depuis 2011. En Novembre 2016, lors de la première cérémonie des « Prix de l'Alliance », ECPAT France a été lauréate 2016 du Prix AADH grâce au soutien des cabinets de l'AADH.

Le partenariat avec l'AADH : ECPAT France, partie civile dans certains procès

aadh
Alliance des Avocats
pour les Droits de l'Homme

Grâce au partenariat avec l'AADH, ECPAT France peut se constituer partie civile dans des procédures judiciaires qui permettent de lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, sous toutes ses formes.

En 2016, ECPAT France a été partie civile dans deux procédures majeures.

L'affaire Darantière

Thierry Darantière est un français de 53 ans, condamné 16 ans de réclusion criminelle et 10 ans d'injonction de soins pour avoir abusé sexuellement et violé au moins 66 garçons en Tunisie, Egypte et au Sri Lanka (sous couvert d'actions humanitaires notamment.) De nombreux matériels (disques durs etc) ont été retrouvés à son domicile. Ils contenaient des milliers de photographies et des centaines de vidéos le mettant en scène avec des mineurs. Il s'agissait d'un dossier très lourd, voire inédit de par son ampleur, pour la justice française.

L'affaire Sangaris

Une instruction a été ouverte des chefs de viols et complicité de viols sur mineurs de 15 ans par personnes abusant de l'autorité conférée par leur fonction à la suite de la dénonciation d'agressions sexuelles sur des mineurs par des militaires français membres de l'opération Sangaris. Selon un rapport de la section Droits de l'Homme et Justice des services de l'ONU à Bangui, des militaires français affectés à la protection de l'aéroport de M'Poko sont présumés avoir sollicité et obtenu de mineurs âgés de 9 à 13 ans des faveurs sexuelles en contrepartie de nourriture et/ou argent entre les mois de décembre 2013 et juin 2014.Le ministère de la Défense français, auquel les informations ont été transmises par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU le 29 juillet 2014 a saisi le procureur de la République de Paris dans les jours qui ont suivi. Une information judiciaire suivie contre X est en cours depuis le 7 mai 2015 à laquelle se sont jointes de nouvelles poursuites le 5 février 2016 des mêmes chefs, à la suite de nouveaux témoignages faisant état d'abus sexuels.

La couverture médiatique des affaires judiciaires

La couverture médiatique des affaires judiciaires joue un rôle important d'information du grand public sur les peines encourues par les auteurs de faits d'exploitation sexuelle sur les enfants. La prévention de l'exploitation sexuelle des enfants passe aussi par la dissuasion. Ces deux affaires ont eu beaucoup de couverture de presse en 2016. Pour n'en citer que quelques unes :

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/06/22/pedophilie-18-ans-de-reclusion-requis-a-l-encontre-d-un-francais-accuse-d-avoir-abuse-de-66-garcons_4955965_1653578.html

http://www.europe1.fr/international/encore-des-soldats-francais-impliques-dans-des-viols-en-centrafrique-2659625

http://www.leparisien.fr/faits-divers/pedophilie-la-tunisie-ouvre-une-enquete-sur-le-francais-recemment-condamne-a-versailles-28-06-2016-5922581.php

BEBE

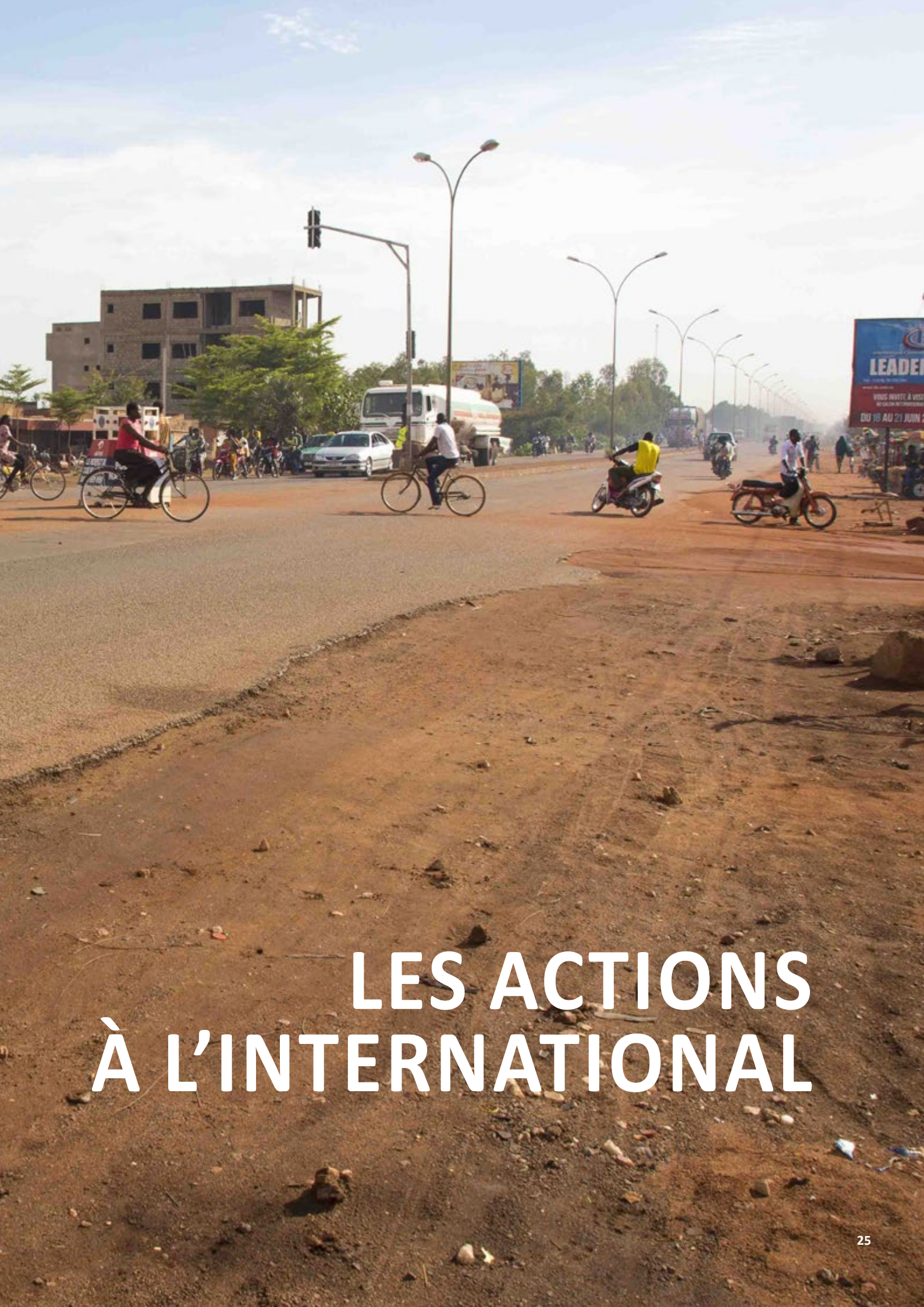

LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

LES PAYS D'INTERVENTION

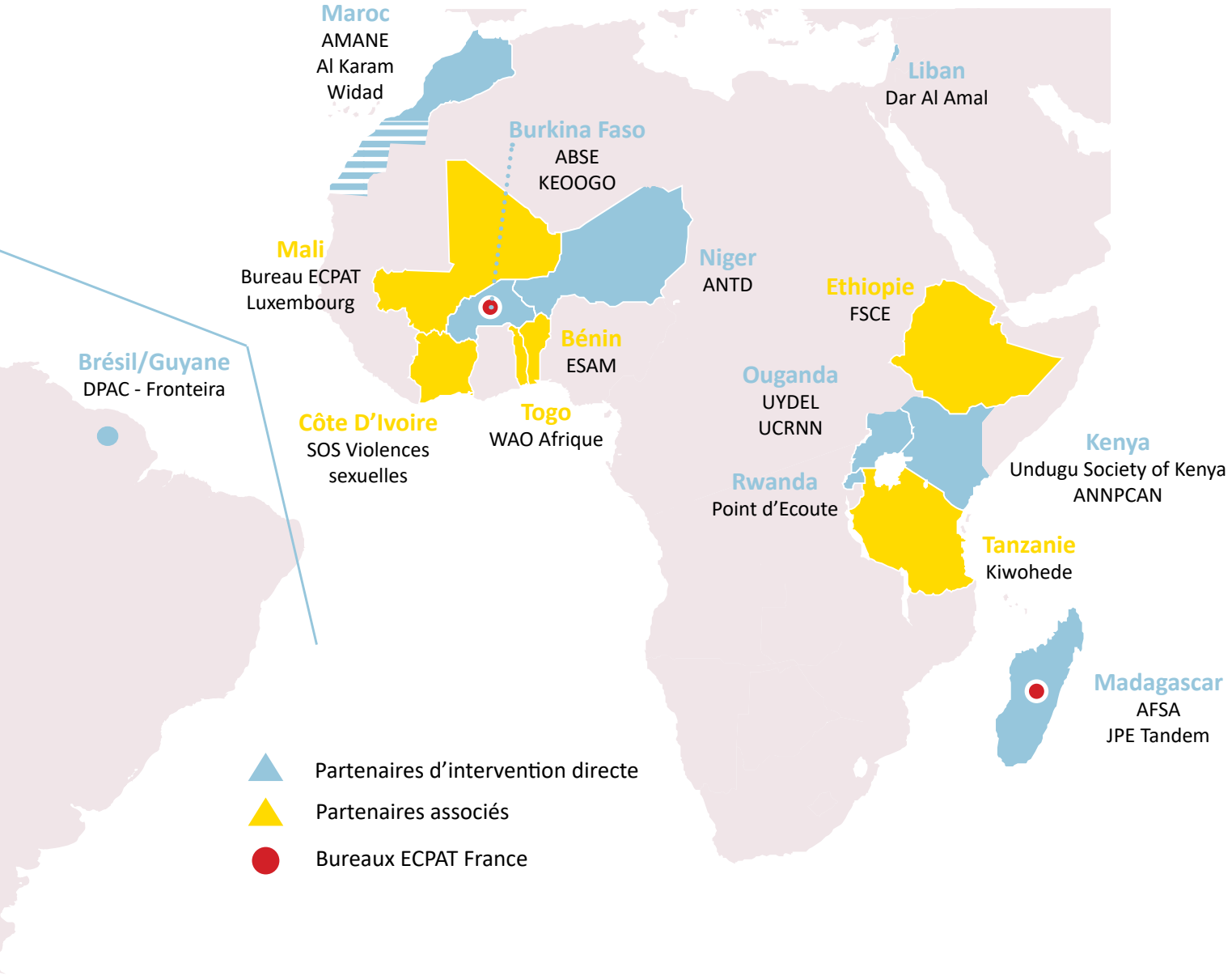

En 2016, l'association ECPAT France est intervenue sur le continent africain ainsi qu'au Brésil en apportant un appui technique et financier à ses partenaires de terrain à travers 4 axes :

- la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes ou vulnérables;
- la prévention, à travers des actions visant à diminuer la vulnérabilité des enfants et la tolérance sociale de leur exploitation;
- la réalisation d'études et de recherches sur l'exploitation sexuelle des enfants;
- le renforcement des systèmes locaux et nationaux de protection de l'enfance

LES PARTENAIRES D'INTERVENTION DIRECTE

En Afrique du Nord et au Proche-Orient

AMANE - Née en 2009, AMANE a pour mission le renforcement des capacités des acteurs pour l'amélioration de la prévention et la protection des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles au Maroc.
www.amanemena.org

AL KARAM - Association marocaine reconnue d'utilité publique créée en 1997, Al Karam a pour objet la réinsertion familiale, scolaire et pré-professionnelle des enfants et jeunes en situation précaire.
www.association-alkaram.com/

WIDAD - Créée en 2004, Widad pour la femme et l'enfant est une association marocaine de lutte contre tout forme de violence basée sur le genre faite aux femmes et aux enfants.

Dar Al Amal - Association libanaise créée en 1969, Dar Al Amal (DAA) vient en aide aux jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi, en leur assurant le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle.
daralamal.org

En Afrique de l'Ouest

ANTD - Créée en 2000, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur la recherche des causes de la délinquance juvéno-infantile et des formes d'exploitation des enfants.
antd-niger.blogspot.fr

KEOOGO - Créée en 2004, KEOOGO est une association burkinabé d'aide à l'enfance, dont la mission principale est d'offrir des services de protection, de soins médicaux et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables.
www.keoogo.bf

En Afrique de l'Est et à Madagascar

UYDEL
Organisation ougandaise fondée en 1993, UYDEL lutte contre les comportements à risque des jeunes (drogues et prévention HIV) et contre les pires formes d'exploitation.
www.uydel.org

UCRNN (ECPAT Ouganda) - Créée en 1997, l'UCRNN est une coalition d'organisations humanitaires spécialisée dans la protection de l'enfance. Cette coalition représente le réseau international ECPAT en Ouganda.
www.ucrnn.net

Undugu Society of Kenya (USK) a été créée en 1973 pour faire face à la problématique croissante des enfants et des jeunes des rues de Nairobi, notamment en offrant des alternatives professionnelles aux jeunes filles vivant de la prostitution.
www.undugukenya.org

ANPPCAN
Créée en 1986, l'ANPPCAN est un réseau panafricain de promotion des droits des enfants. Présent dans 26 pays, son siège se situe à Nairobi (Kenya).
www.anppcan.org

Point d'Ecoute - Basée sur les bords du Lac Kivu, à la frontière avec la République Démocratique du Congo, Point d'Ecoute est une association rwandaise créée en 1998 qui travaille auprès des enfants non scolarisés, des enfants des rues, des filles-mères et des orphelins du sida.

AFSA - Fondée en 1992 à Madagascar par les responsables du Programme National de Lutte contre le Sida, l'Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs du sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST).

JPE/Tandem (Jeunes Pairs Educateurs/Tandem) est une association communautaire malgache qui regroupe de jeunes adolescents issus de quartiers défavorisés de la capitale. Ces jeunes organisent des animations communautaires et des activités récréatives pour les enfants. Ces animations sont l'occasion aussi de mener des séances d'écoute, d'identifier des cas d'abus et de sensibiliser sur les droits des enfants.

A la frontière du Brésil

DPAC - Fronteira est une association brésilienne qui agit dans la commune d'Oiapoque (Brésil) pour lutter contre les discriminations, réduire les inégalités sociales et offrir des activités aux jeunes et un accompagnement global aux familles les plus vulnérables.
www.dpacfronteira.org

Partenaire transversal

FRANCOPOL est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers à mieux servir les citoyens.
francopol.org/nc/

PROGRAMME “REPERES”

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES OU A RISQUE D’EXPLOITATION SEXUELLE

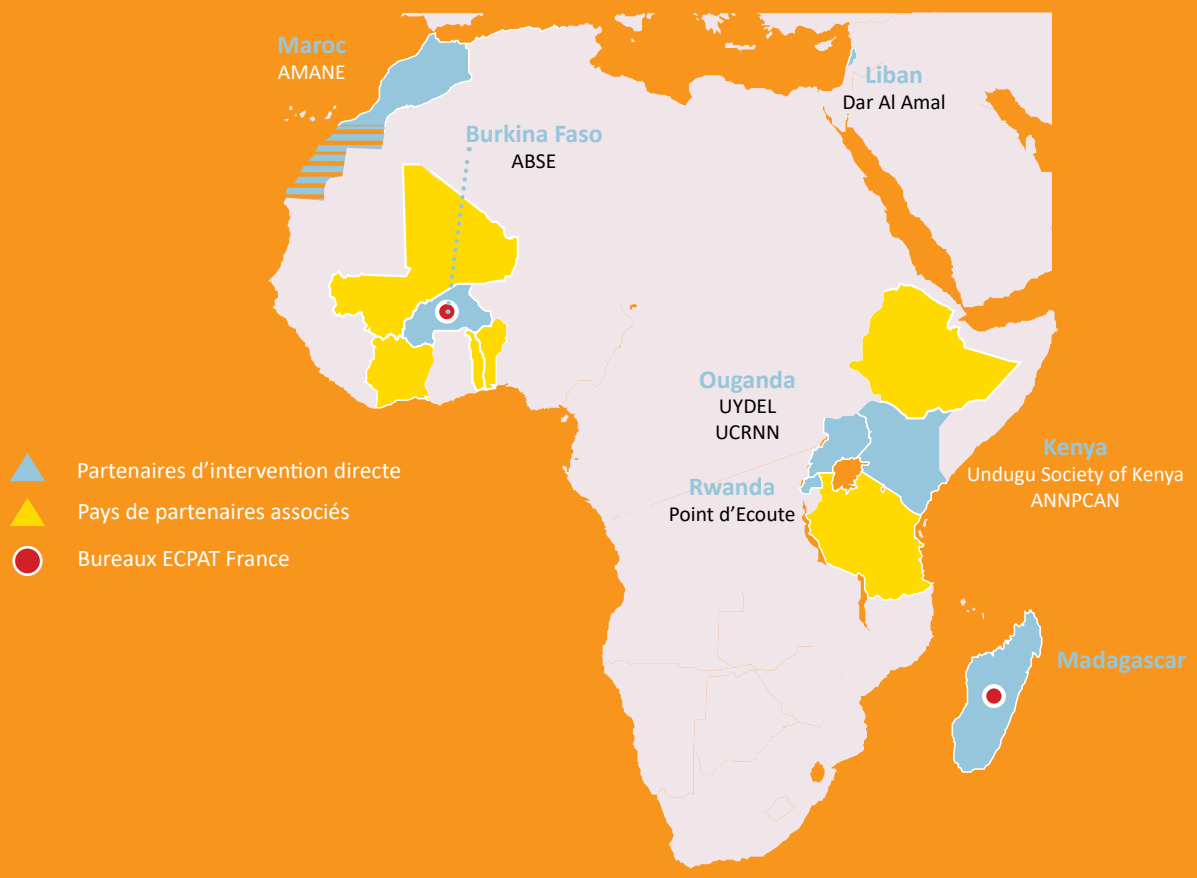

Initié en janvier 2015, le programme «REPERES» vise à réduire la vulnérabilité des enfants face à l’exploitation sexuelle et permettre une meilleure intégration de cette problématique dans les systèmes de protection de l’enfance dans les pays suivants: Maroc, Liban, Kenya, Rwanda, Ouganda, Madagascar, Burkina Faso, et Côte d’Ivoire.

Avec ce projet d’une durée de trois ans, ECPAT France, en partenariat avec ECPAT Luxembourg et ECPAT International, assure un soutien technique et financier aux associations locales de protection de l’enfance mettant en œuvre les actions sur le terrain.

Le programme REPERES associe également des partenaires dans les pays africains voisins, avec lesquels sont discutées les stratégies régionales et initiées des actions conjointes.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l’Agence française de développement, la Fondation de France, la Fondation RAJA, la Direction de la coopération au développement et de l’action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et de Air France.

Les actions mises en oeuvre dans le cadre de REPERES sont présentées dans la section qui suit par pays.

REPERES - MAROC

Depuis 2009, ECPAT France soutient AMANE pour lutter contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants au Maroc. Pour accomplir cette mission, l'association intervient à travers :

• le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance pour améliorer la prévention et prise en charge des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles.
• la production d'outils de référence sur la thématique destinés aux acteurs de la protection de l'enfance.
• la sensibilisation et la conscientisation du grand public sur le phénomène.
• le plaidoyer pour l'amélioration du système de protection des enfants contre la violence sexuelle.

Principales réalisations en 2016

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- 18 travailleurs sociaux et responsables de structures ont suivi la formation de renforcement des compétences des travailleurs sociaux pour la mise en place du programme de prévention des violences sexuelles à l'encontre des enfants à Agadir.
- 6 associations ont bénéficié de 2 actions de suivi post-formation

Suite aux formations initiées par AMANE depuis 2015 auprès d'associations agissant à Agadir, 174 enfants et 84 mamans ont suivi un programme d'auto-protection contre les violences sexuelles.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

Groupe de travail de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants

Le choix a été fait en 2015 de faciliter la création d'un collectif d'associations afin de renforcer la visibilité des demandes de protection des enfants contre les violences sexuelles auprès du gouvernement marocain. Le Collectif avait été officiellement créé le 10 décembre 2015.

En 2016, AMANE a facilité l'animation du collectif :

- 2 réunions de pilotage du Collectif, dont l'Assemblée générale le 3 juin 2016.
- Formation des membres sur le cadre juridique relatif aux violences sexuelles au Maroc (14 participants)
- Formation des membres sur la définition d'une stratégie de plaidoyer (15 participants)

Associations représentées dans le groupe de travail:
AIDA (Tanger), AIDECA-INTILAKA (Afourer-Azilal), AMANE (Rabat), ANIR (Agadir), BAYTI (Casablanca), Droit et Justice (Casablanca), El Amane (Marrakech), Fondation Amane (Taroudant), Solidarité Féminine, SOS Villages d'enfants (Casablanca), 100% Mamans (Tanger).

REPERES - LIBAN

ECPAT France collabore avec Dar Al Amal (DAA) depuis 2009. ECPAT France et Dar Al Amal ont spécifiquement collaboré sur différents axes :

- **le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle des enfants.**
- **la mise en place de programme de prévention, notamment à travers le développement et la diffusion d'un programme d'Autoprotection.**
- **la prise en charge d'enfants exposés à des formes d'exploitation ou de violence, ou exploités sexuellement**

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- 500 enfants ont participé aux activités récréatives et culturelles, proposées dans les centres de DAA. Ces activités ont pour but la consolidation de l'identité des enfants, leur épanouissement et leur développement dans un cadre sécurisant.
- 217 filles ont assisté aux classes de renforcement scolaire, et 365 enfants à des cours d'alphabétisation.
- 5 jeunes exploités sexuellement ont été accompagnés par un psychologue

Réintégration familiale et appui aux parents

- 59 parents ont participé à des sessions de thérapie familiale afin de mieux comprendre les besoins et les difficultés de leurs enfants et de gérer les conflits conjugaux et parentaux.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- 182 enfants ont suivi le programme d'autoprotection.
- 152 enfants ont visionné et débattu d'un spectacle éducatif sur la prévention des violences sexuelles.

Mobilisation et sensibilisation des adultes

- 86 parents ont participé au programme Parents Deals, développé par War Child pour la sécurité et la protection des enfants
- 1500 adultes et 500 enfants ont assisté à des Journées spéciales d'information
- 1 campagne conduite avec 2000 brochures, 200 puzzles et 1000 marques pages

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

Les Rapports Globaux de Suivi de la Mise en œuvre du Plan d'action de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants proposent un état des lieux de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans un pays donné. Ils sont un outil important de plaidoyer produit par le réseau ECPAT.

- Analyse des cadres juridiques et entretiens auprès des acteurs pour produire un état des lieux de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Liban.
- Animation d'un atelier pluri-acteurs pour élaborer des recommandations (18 acteurs).
- Édition du Rapport Global de Suivi Liban, Première édition, Octobre 2016

REPERES - BURKINA FASO

Au Burkina Faso, le bureau d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg joue un rôle de coordination et de transfert de compétences. L'enjeu principal de ses actions vise à mobiliser et former les acteurs des systèmes locaux de protection de l'enfance pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en œuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- Élaboration d'une carte Info-Droits en 500 exemplaires diffusés par les partenaires de terrain : Keoogo, Voix des Femmes et Samu social Burkina Faso.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- 41 jeunes pairs et 10 encadrants ont été formé à l'animation d'un programme d'autoprotection.
- En 2016, 2698 jeunes ont été sensibilisés par les jeunes pairs formés

Mobilisation et sensibilisation des adultes

- 60 femmes leaders ont été formées et ont sensibilisé 360 femmes de leur communauté.

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- 2 formations ont été organisées auprès des travailleurs sociaux du Ministère Ministre de la femme, de la solidarité nationale et de la famille du Burkina Faso au profit de 53 personnes.
- 2 séminaires académiques ont été organisés auprès de 232 élèves de l'école des travailleurs sociaux de Gaoua.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

- Diffusion de la synthèse de l'étude sur la prostitution des enfants et ses liens avec la migration et la traite publiée en 2013.

Les Rapports Globaux de Suivi de la Mise en œuvre du Plan d'action de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants proposent un état des lieux de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans un pays donné. Ils sont un outil important de plaidoyer produit par le réseau ECPAT

- Animation de réunions multi-acteurs pour le rapport de suivi et ses recommandations
- Édition du Rapport Global de Suivi Burkina Faso, Deuxième édition, Octobre 2016

REPERES - MADAGASCAR

A Madagascar, le bureau d'ECPAT France propose des services d'orientation aux enfants exploités dans la prostitution et mobilise les acteurs (centres de prise en charge de l'enfance vulnérable, écoles, communautés...) à prendre en compte et à répondre à la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants. L'enjeu principal de ses actions vise à mobiliser et former les acteurs des systèmes locaux de protection de l'enfance pour qu'ils comprennent, adhèrent et mettent en œuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- 95 maraudes organisées, 1152 mineurs informés, 27 actes de naissance obtenus
- Partenariat avec AFSA : 310 personnes en situation de prostitution informées, 414 visites à domicile réalisées et 104 orientations vers des services de dépistage organisés.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- 59 jeunes pairs ont été formés, et ont à leur tour sensibilisé 473 jeunes
- 201 session-débats organisées dans les écoles, auprès de 9433 élèves

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

En 2015, ECPAT France avait coordonné la publication du Rapport Global de Suivi sur la situation de l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar.

- Organisation d'une Conférence Nationale sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants le 16 mars 2016.

REPERES - KENYA

Depuis 2011, ECPAT France soutient Undugu Society of Kenya (USK) dans la mise en place d'associations de jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi. Dans ces groupes d'entraide, les jeunes filles peuvent sortir ensemble de l'extrême précarité, rompre avec l'isolement, surmonter la dépendance à l'alcool, reconquérir une estime de soi, et améliorer l'environnement pour leurs enfants. Depuis 2015, les actions de plaidoyer ont été renforcées grâce au partenariat avec ANPPCAN.

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- Maraudes sur les sites de prostitution pour créer du lien avec les jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi et Kisumu.
- Formation d'1 association supplémentaire par rapport à 2015, portant leur nombre à 10, rassemblant 183 jeunes filles
- Orientation vers un apprentissage professionnel de 50 jeunes filles et démarrage d'une activité génératrice de revenus pour 85 jeunes filles.

« A ce stade, 90% des jeunes filles membres des associations n'ont plus besoin de recourir à la prostitution. Elles sont engagées dans leur communauté pour réduire les violences sexuelles. Le mois dernier, les membres des Kunya Young Ladies ont aidé une jeune fille de 15 ans à dénoncer son violeur. Des poursuites ont été engagées. Le mois d'avant, les membres des Royal Stars ont aidé une maman à réagir au viol de sa petite fille de 3 ans et l'ont accompagné à l'hôpital pour constituer les preuves médicales et poursuivre le violeur.»
– Beldina, chargée du projet à Kisumu

Appui aux parents

- Accompagnement du rétablissement de 5 enfants ayant subi des situations traumatisantes à travers une approche de thérapie familiale.
- Appui à la formation de 3 nouveaux groupes de parents en grande difficulté sociale, portant leur nombre à 9 associations, soit 157 parents engagés dans la protection des enfants de leur communauté.

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- Animation de 10 clubs d'enfants dans les écoles de quartiers populaires (226 enfants pairs éducateurs).

- Mise en œuvre du programme d'autoprotection contre les abus et l'exploitation sexuels dans 15 autres écoles, auprès de 620 enfants (dont 210 pairs éducateurs).

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- Animation de 4 ateliers pluriacteurs (services sociaux, police et services de santé) pour améliorer l'identification et la prise en charge des victimes, soit 130 acteurs

- Animation de 8 ateliers intergénérationnels pour faciliter des réponses locales aux problématiques de vulnérabilités des enfants, soit 217 participants

- Facilitation de 5 journées auprès des comités consultatifs locaux afin de faciliter la mise en place de plans d'action locaux

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

- Présentation du Plan d'Action National aux responsables des services de l'enfance des 47 départements du pays

- Organisation d'un atelier national de suivi du Plan d'Action National contre l'exploitation sexuelle des enfants au Kenya en avril 2016 à l'issue duquel un Groupe de Travail de 14 personnes des différents Ministères et de la société civile a été nommé.

- Organisation de 3 ateliers du Groupe de Travail, permettant de faire un état des lieux de l'avancement du Plan d'Action National 2013-2017, et de préparer la matrice pour un futur Plan d'Action 2018-2022.

REPERES - RWANDA

ECPAT France soutient l'association Point d'écoute depuis 2011 dans la mise en place d'un dispositif d'insertion afin que les jeunes en grande vulnérabilité puissent construire un parcours digne. Point d'écoute travaille auprès des familles afin que celles-ci garantissent les droits de leurs enfants à être scolarisés et protégés des pires formes d'exploitation. Les activités ci-dessous ont été réalisées par le Point d'écoute à Gisenyi, Ngororero et Gatumba.

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- Organisation de rassemblements auprès de 117 enfants en situation de rue et de 31 filles victimes d'abus sexuels organisés autour de discussion sur les IST, la drogue, les droits des enfants, la maternité, l'hygiène..

Réinsertion socio-économique

- 143 enfants scolarisés, 30 jeunes accompagnés en formation professionnelle et 18 en activité génératrice de revenus.

Réintégration familiale et appui aux parents

- 40 enfants réunifiés dans leur famille.
- 101 parents organisés en 4 associations pour améliorer leur condition de vie (1 nouvelle association créée sur 2016)

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- Animation de sessions parascolaires dans 3 écoles primaires pendant les vacances rassemblant 1480 enfants.
- 116 enfants ont été formés à l'autoprotection contre les violences sexuelles.

Campagne grand public contre les violences sexuelles

- Animation d' 1 atelier avec 38 femmes en situation de prostitution afin de concevoir un message de prévention. Elles ont choisi d'appréhender leurs communautés avec le message: «les enfants, les filles comme les garçons, ont les mêmes droits. Respectez-les et traitez-les en égaux».

REPERES - OUGANDA

Le soutien d'ECPAT France à travers le programme REPERES a permis à l'association UYDEL de conduire des activités de réinsertion des jeunes filles et garçons exposés ou en situation de prostitution à Kampala, de réhabiliter ses structures d'accueil et son centre de formation professionnelle, d'appuyer les parents les plus vulnérables et de mobiliser les services de l'État pour garantir l'application des lois. En parallèle, notre partenaire UCRNN (Uganda Child Rights NGO Network, représentant du réseau ECPAT en Ouganda) a coordonné un groupe de travail composé d'autres acteurs de la société civile pour réviser le cadre normatif sur la protection de l'enfance.

Principales réalisations en 2016

Prise en charge et réduction des pratiques à risques

- Prise en charge au sein des centres d'accueil de 234 jeunes (soins médicaux, appui psychosocial, renforcement des capacités de prévention, éducation aux droits)
- Formation professionnelle de 200 jeunes et soutien aux projets d'activité génératrices de revenus de 78 jeunes stabilisés.
- Suivi de 90 enfants sortis du programme précédent (2011-2014)

Mobilisation des enfants et formation à l'autoprotection

- Diffusion d'un programme de formation à l'autoprotection par les pairs pour les 14-20 ans : 687 jeunes sensibilisés par les pairs formés.

Réintégration familiale et appui aux parents

- Mise en œuvre du programme « Family Therapeutic Approach » auprès de 51 parents et éducation à la parentalité auprès de 254 parents (éducation non violente)
- 41 parents ont bénéficié d'un appui à la formation de coopératives afin d'améliorer leurs conditions économiques (dotation pour développer des AGR, appui technique et à l'entrepreneuriat)

«N. tient un petit stand traiteur à Kalerwe. Elle a commencé avec un capital de 200 000 shillings (50 euros). Chaque jour, elle achète pour 40 000 shillings (10 euros) et dégage un profit de 3 000 - 5000 shillings (1 à 2 euros). Elle épargne 2000 shillings chaque jour (50 centimes d'euros)»

- Rapport de suivi de l'animateur UYDEL

Formation des acteurs de la protection de l'enfance sur l'exploitation sexuelle

- Formation de 193 acteurs (forces de police, gouvernements et travailleurs sociaux) sur les réponses à apporter aux enfants exploités sexuellement.

Mobilisation et sensibilisation des adultes

- Animation de 5 théâtre-forum et 2 émissions de radio pour sensibiliser les communautés sur leur rôle dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants
- Campagne avec la distribution de tee-shirts, affiches et autocollants.

Mobilisation des décideurs sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants

En 2015, deux documents de positionnement avaient été portés pour obtenir un renforcement du « Children Act Amendment Bill 2015 ».

En 2016, les efforts de plaidoyer ont payé : le gouvernement Ougandais a procédé à une révision de la loi et a inclus un article spécifique sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle.

LE LIVRE DE TÉMOIGNAGES

DONNER LA VOIX AUX ENFANTS

Ce livre de témoignages reprend les récits de vie de 16 adolescents et jeunes adultes qui ont réussi à survivre à l'exploitation sexuelle au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et à Madagascar. Ces adolescents soulèvent des questions qui touchent notre société: les filles qui n'ont pas accès à l'école, les femmes rejetées par leur mari parce qu'elles ne donnent pas naissance à des garçons, les pères qui ne se sentent pas concernés par l'avenir de leurs enfants…

Leurs histoires sont à la fois poignantes et dérangeantes. Poignantes, car à leur âge, ils ont déjà traversé l'enfer. Dérangeantes, car les États se sont engagés depuis 1989 à ce que tous les enfants aient accès à l'éducation et soient protégés contre toute forme de violence et d'exploitation.

Les jeunes gens qui témoignent dans ce livre ont entre 16 et 21 ans. Ils participent aux programmes de réhabilitation et de réinsertion des organisations locales Undugu Society of Kenya (USK), UYDEL (Uganda Youth Development Link), FSCE (Forum on Sustainable Child Empowerment), Kiwohede (Kiota Women's Health and Development Organization) et ECPAT France à Madagascar.

Ce livre de témoignages a permis de donner la parole à ces jeunes. Cet ouvrage vise à rappeler aux Etats l'urgence de respecter leur engagement à protéger les enfants.

Téléchargez le livre

FORUM DES SURVIVANTS

Le 18 novembre, à l'occasion de la Journée européenne de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, ECPAT International a facilité le premier Forum mondial pour les adultes survivants* d'abus et d'exploitation sexuels des enfants.

Ce forum avait pour objectif de formuler des demandes politiques aux Etats venant d'un mouvement de survivants d'abus et d'exploitation sexuels du monde entier.

Les survivants ont demandé un meilleur accès à la justice en soulignant le besoin d'une approche plus empathique de la part des magistrats et des techniques d'audition des victimes, une plus grande sensibilisation de la société pour réduire les stigmatisations, un accès plus juste aux aides étatiques pour faciliter le retour des victimes de traite dans leur pays, et davantage d'aides publiques pour le rétablissement des victimes.

En amont du forum, les partenaires du programme REPERES ont tenu des consultations nationales avec des survivants pris en charge dans leurs précédents programmes. Ces consultations ont permis de décider de l'agenda du Forum et de prioriser les sujets sur lesquels ils souhaiteraient voir un plaidoyer collectif.

En parallèle du forum, une exposition a été organisée au Conseil de l'Europe. Cet espace présentait l'expression des enfants survivant d'exploitation sexuelle, à travers des dessins, des messages, des photos.

* Le terme de « survivant » est utilisé dans les domaines de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences faites aux femmes pour faire référence aux personnes ayant été soumis à des abus/exploitation. Il met en avant leur résilience, leur capacité à « survivre à », au sens de continuer à vivre après.

ANALYSE SITUATIONNELLE DE L'ESEC EN COTE D'IVOIRE

Dans le cadre du programme REPERES, ECPAT France, ECPAT Luxembourg, ECPAT international et SOS Violences sexuelles ont commandité une analyse situationnelle sur l'exploitation sexuelle des enfants en Côte d'Ivoire.

Le document présente l'état des lieux suivant :

- La prostitution représente la principale manifestation des situations d'exploitation sexuelle rencontrées lors de l'analyse, et elle touche les garçons comme les filles. La tolérance sociale envers l'exploitation sexuelle est forte.

«Donc déjà pour une fille de 12 ans qui va avec un homme, avec son consentement bon c'est fait normal dans la région des montagnes, voilà. »

- Un agent de police

- 53% des enfants enquêtés étaient élèves ou étudiants au moment de l'enquête et à 82.4 %, ils ont été amenés à échanger des services sexuels *« afin de pouvoir payer mes études »*.

- 62% des victimes enquêtées ont un intermédiaire (personne physique) qui vit donc des revenus de la prostitution d'enfants :

« Nous faisons généralement pas plus de deux ans ici, la respo envoie tout le temps de nouvelles filles parce que les clients veulent des filles fraîches… Moi j'étais à Sassandra, une de mes tanties m'a proposé de venir faire ça pour pouvoir au moins m'occuper de ma fille et ma maman. »

- Une enquêtée de Marcory

- 2.8% des enfants enquêtés ont révélé avoir été impliqués dans la réalisation de matériels d'exploitation sexuelle susceptible de circuler sur internet :

« Il est venu me voir, il dit que son ami blanc veut nous filmer en train de faire l'amour et que si j'accepte il va me donner 500 000F dans les 2 000 000F que le blanc va lui donner. J'ai accepté,»

- Une enquêtée de Grand- Bassam

Le document présente également la législation mise en place et les réponses apportées par le pays. Elle propose les recommandations prioritaires identifiées par les acteurs ivoiriens.

VISA

VOYAGER, INFORMER, SENSIBILISER, AGIR POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

L'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme est une forme d'exploitation sexuelle des enfants. On la distingue car elle demande des réponses spécifiques en termes de coopération judiciaire internationale, rôle du secteur privé, prévention dans les communautés...

ECPAT France et ECPAT Luxembourg luttent contre ce fléau depuis plusieurs années et ont développé de nombreux outils, des expériences et une expertise sur ce sujet. Leur engagement est de les partager, et de les adapter aux différents contextes où ce phénomène peut se développer afin d'agir sur la prévention des risques, la protection et la réhabilitation des enfants, ainsi que la poursuite des abuseurs.

Le projet VISA vise à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans le contexte des voyages et du tourisme, en aidant les pays de destination (Maroc et Burkina Faso) à signaler les cas pour améliorer la protection des enfants et les poursuites des abuseurs.

A ce titre, ECPAT France et ECPAT Luxembourg souhaitent :

- Favoriser la prévention et la sensibilisation afin de renforcer la vigilance de la population à ce sujet, mais aussi du secteur privé, véritable levier dans la lutte contre ce phénomène.
- Mettre en place des procédures de protection efficaces en formant différents acteurs (notamment la police) afin que le signalement des cas n'échoue pas faute de coordination et connaissance des procédures.
- Faciliter la réhabilitation des enfants victimes en aidant la société civile locale.

Partenaires d'intervention directe

Bureau ECPAT France/Luxembourg

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, d'ECPAT Luxembourg et de Air France.

VISA - BURKINA FASO

Depuis novembre 2014, le bureau d'ECPAT France et d'ECPAT Luxembourg à Ouagadougou conduit en partenariat avec KEOOGO un programme multisectoriel visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, et notamment à augmenter le signalement des cas grâce à la mobilisation du secteur hôtelier et de la police.

Principales réalisations en 2016

Mobilisation des acteurs du secteur du tourisme au Burkina Faso

- Lancement officiel du « Code de conduite des acteurs du tourisme contre l'exploitation sexuelle des enfants » par le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
- 1 grande campagne lancée avec 15 panneaux publicitaires sur 1 mois, 2300 affiches et 1300 porte-clés
- 1 formation organisée auprès de 12 formateurs du Ministère qui ont conduit sur le dernier semestre 6 sessions auprès de 178 acteurs du tourisme.

Activités de sensibilisation

En 2015, un programme d'éducation par les pairs sur la thématique des violences sexuelles a été développé. En 2016, il a été déployé :

- 63 pairs éducateurs ont été formés en 2016 et ont assuré 88 sessions auprès de 1765 jeunes
- 10 représentations de théâtre-forum ont ouvert les discussions auprès de 2700 personnes
- 420 leaders communautaires ont été formés à relayer les messages de prévention dans les localités.

Formation de la police

En 2015, Francopol avait coordonné la création d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes ». En 2016, les formations ont été déployées :

- 3 formations animées par 2 experts de Francopol ont été organisées auprès de 70 policiers
- 20 policiers-formateurs ont été identifiés pour reconduire les sessions en interne

Réhabilitation et réintégration des enfants exposés ou victimes d'exploitation sexuelle

- 1700 jeunes filles victimes ou fortement vulnérables à l'exploitation sexuelle rencontrées lors de maraudes ou autres actions de rue.
- 319 jeunes filles référées vers des services de protection (prise en charge sanitaire, hébergement, prise en charge psychosociale, formation professionnelle, cours d'alphabétisation ou de remise à niveau scolaire, appui juridique).

VISA - MAROC

Depuis novembre 2014, ECPAT France et ECPAT Luxembourg conduisent en partenariat avec AMANE, Widad et Al Karam un programme multisectoriel visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, et notamment à augmenter le signalement des cas grâce à la mobilisation du secteur hôtelier et de la police.

Principales réalisations en 2016

Mobilisation des acteurs du secteur du tourisme

- 1 formation de 11 personnels - formateurs du groupe ACCOR a permis la formation de 150 collaborateurs des hôtels ACCOR.
- 250 dépliants distribués aux chauffeurs de taxi
- 3 ateliers de concertation pour produire un Guide de signalement des situations d'exploitation sexuelle et de prise en charge des enfants à Marrakech

Activités de sensibilisation

- 1 formation auprès de 15 participants sur les violences sexuelles pour mieux repérer et orienter l'enfant victime et prévenir les violences sexuelles à l'encontre des enfants; plus de 20 000 supports de prévention remis aux structures partenaires.
- 8338 jeunes et 1084 parents sensibilisés sur les violences sexuelles par les structures partenaires

Formation de la police

En 2015, Francopol avait coordonné la création d'un module sur les « techniques d'écoute et d'audition des mineurs victimes. » En 2016, les formations ont été déployées :

- 3 formations animées par 2 experts de Francopol ont été organisées à l'attention de 64 policiers
- 16 policiers-formateurs ont été identifiés pour renouveler les formations

ECPAT International a réalisé une Étude régionale Moyen-Orient - Afrique du Nord sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. Dans le cadre de ce projet, ce rapport a été traduit en français et imprimé en 200 exemplaires. Il a été présenté lors d'une conférence nationale devant 85 acteurs des Ministères et de la société civile.

QUELQUES OUTILS DU PROGRAMME

Les Campagnes

Flyer destiné aux touristes voyageant au Maroc

Les outils pour les professionnels

Maroc

Burkina Faso

AUTRES PROJETS

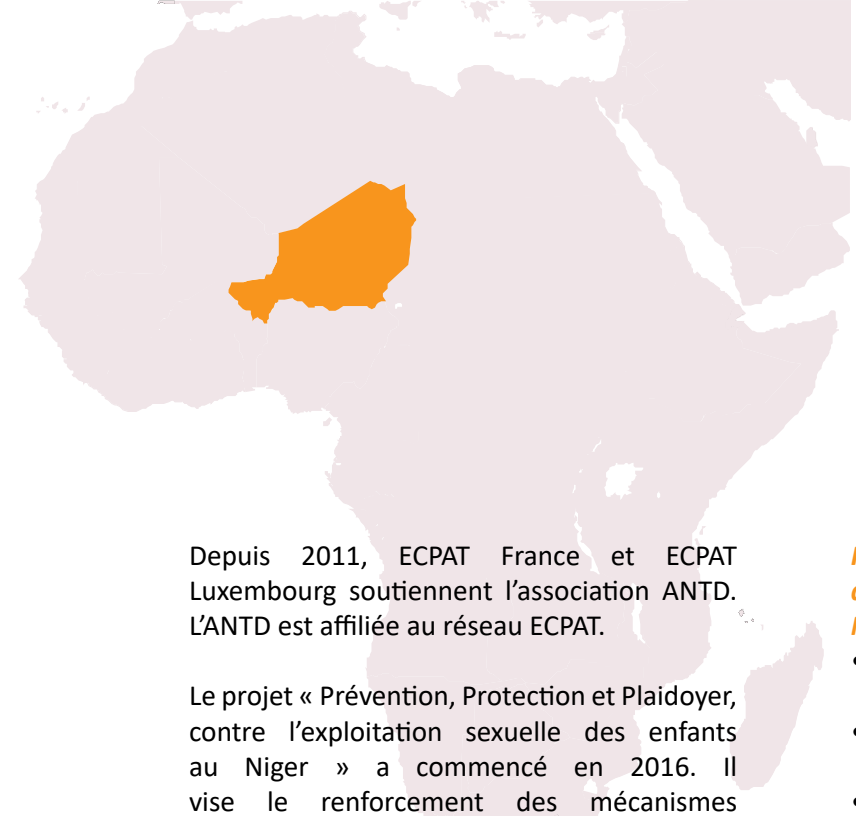

NIGER - Projet 3P

Depuis 2011, ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'association ANTD. L'ANTD est affiliée au réseau ECPAT.

Le projet « Prévention, Protection et Plaidoyer, contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger » a commencé en 2016. Il vise le renforcement des mécanismes communautaires de protection de l'enfance, ainsi que le renforcement de la prise en charge des jeunes filles en situation de prostitution à Niamey.

Principales réalisations en 2016

Renforcement des systèmes communautaires de protection de l'enfance

- 12 formations ont été organisées pour les membres des comités villageois de protection de l'enfance, auprès de 176 personnes
- 8 projets communautaires pour améliorer les conditions de vie de la jeunesse dans les villages des zones d'intervention ont été discutés et sélectionnés. Ils seront financés en 2017.
- 10 émissions ont été enregistrées sur des thématiques et actualités de protection de l'enfance et ont été diffusées sur les radios locales à forte écoute
- 117 séances de sensibilisation ont été organisées dans 30 villages pour discuter des enjeux de protection locaux, regroupant un total de 6,172 personnes

Plaidoyer

- Restitution de l'étude publiée en 2013 sur la prostitution des enfants à Niamey et les liens avec la mobilité auprès de 24 acteurs

Réhabilitation et réinsertion des enfants et des jeunes exploités dans la prostitution à Niamey

- 1000 jeunes filles rencontrées lors des 82 maraudes effectuées en 2016
- 328 jeunes filles ont participé aux 22 séances éducatives de groupe organisées
- 117 visites à domicile ont été réalisées
- 60 filles ont été accompagnées sur la plan sanitaire et 2 ont bénéficié d'une assistance médicale
- 32 jeunes filles ont commencé une formation professionnelle correspondant au nouveau projet de vie élaboré avec les équipes de l'ANTD et 7 ont réintégré le système scolaire.
- 10 jeunes filles en cours de formation professionnelles (placées en 2015) ont été suivies et encouragées
- 20 jeunes filles ont participé à une formation pour les préparer à gérer leurs revenus d'activité.

Assistance et réinsertion des enfants en mobilité dans les zones frontières

- 72 enfants interceptés par les comités villageois ont bénéficié d'une assistance alimentaire, 25 ont reçu un kit d'habillement
- 49 enfants ont été réinsérés dans leurs familles
- 157 enfants placés en formation ou en apprentissage dans le programme précédent ont été suivis par les équipes de l'ANTD
- 21 enfants vulnérables ont été rescolarisés

FINANCEMENT

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des affaires étrangères et européennes du Luxembourg

BRÉSIL
« Ne détournez pas le regard »

Depuis 2015, ECPAT France soutient DPAC-Fronteira pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants. Le projet « Ne détournez pas le regard » (*Não Desvie o Olhar* en portugais), se situe à la frontière entre la Guyane et le Brésil, dans la ville d'Oiapoque, auprès des communautés du fleuve.

La première année avait permis l'ouverture d'un centre communautaire d'accueil des familles les plus vulnérables, l'identification des enfants victimes d'exploitation sexuelle, et la rencontre avec l'ensemble des acteurs de protection de l'enfance et les autorités locales.

Durant cette deuxième et dernière année, les résultats du projet ont été atteints.

Principales réalisations en 2016

Activités de sensibilisation

- 5 sessions ont été menées dans les écoles pour sensibiliser 1962 jeunes sur les risques d'exploitation sexuelle et pour qu'ils deviennent acteurs de changement social et de leur propre protection.
- 1400 dépliants et affiches de sensibilisation ont été distribués aux associations de quartiers, aux communautés, aux voyageurs, aux professionnels du tourisme ou des transports et affichés dans de nombreux lieux publics et de commerce.
- 5600 membres communautaires ont été sensibilisés via la campagne de sensibilisation et 5 journées de mobilisation communautaire

Renforcement des systèmes de protection locaux

- 14 ateliers de concertation ont été réalisés avec les acteurs locaux de la protection de l'enfance et deux nouveaux réseaux de protection ont été créés.
- 90 intermédiaires (piroguiers, personnel des hôtels et bars) ont été formés sur la thématique de l'exploitation sexuelle et informés sur les peines encourues en cas de recours à la prostitution de mineurs.
- Plus de 530 acteurs de protection (parents, enseignants, police, piroguiers) ont été sensibilisés.

Réhabilitation et réintégration des enfants et médiation familiale

- 187 enfants ont bénéficié d'une écoute et d'un appui socio-éducatif.
- 7 enfants ont bénéficié d'une formation professionnelle
- 1686 familles ont bénéficié d'une médiation familiale.

Signalements de cas potentiels d'exploitation

- 27 signalements de cas d'enfants victimes d'exploitation sexuelle ont eu lieu sur l'année.

FINANCEMENT

Union européenne, Air France.

MADAGASCAR
« Ne détournez pas le regard »

A Madagascar, le bureau d'ECPAT France conduit un projet de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme. Ce projet vise à stimuler un changement de comportement et d'attitude des acteurs communautaires et des voyageurs à Madagascar en proposant une information claire sur l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, des outils de sensibilisation adaptés et en mobilisant la société civile (ONGs de protection de l'enfance, associations de cybercafés, associations de défense des droits des travailleuses du sexe), les pouvoirs publics (Ministère de la Population et des Affaires Sociales, Ministère du Tourisme, Ministère de l'Intérieur, Communes Urbaines d'Antananarivo et de Nosy Be), judiciaires (police malgache et française), les acteurs du secteur privé (opérateurs téléphoniques et internet) et touristiques (hôteliers) afin de les responsabiliser dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à Tananarive et Nosy Be.

Ce projet débuté en novembre 2013 s'est terminé en juillet 2016.

Principales réalisations en 2016

Protection des enfants exploités dans la prostitution

- Intégration de 10 nouveaux enfants et 3 familles dans le programme de réinsertion en milieu ouvert
- Organisation de 86 sessions d'écoute, 9 ateliers d'expression artistiques, 10 ateliers mère-enfants et 78 visites à domicile auprès des 34 enfants suivis par ECPAT France en 2016
- Soutien aux centres partenaires assurant la réinsertion des 33 enfants identifiés en 2015 -2016

101 enfants exploités dans la prostitution auront été secourus et réinsérés dans le cadre du programme (2013-2016), soit directement par les équipes d'ECPAT France, soit par les équipes des centres partenaires (ONG Manda, MANAODE, NRJ, ONG Tsiry, association Aina Enfance et Avenir et KOLOAINA).

Partenariat avec les centres de protection de l'enfance

- 28 séances d'éducation par les jeunes pairs de l'association TANDEM auprès de 327 enfants pris en charge en centres
- 1 formation de renforcement sur la prise en charge des enfants auprès de 13 intervenants sociaux

Renforcement des réponses judiciaires

- Mise en ligne d'une auto-formation en malgache pour les acteurs du tourisme sur le signalement des situations d'exploitation sexuelle
- 1 formation pour les acteurs de la société civile (6 associations) sur le signalement
- 1 formation à destination de 22 policiers et gendarmes animée par l'OCRVP dans le cadre du renforcement de la coopération judiciaire
- 1 campagne sur le signalement avec 3750 affiches placardées avant l'été 2016.

Durant le projet (2013-2016), 19 hôtels locaux auront été formés au signalement en cas d'abus sexuels sur enfants, et plus de 400 officiers de police ou de gendarmerie auront été formés au dispositif judiciaire.

Prévention dans les communautés

- 640 sessions de sensibilisation communautaire menées dans les fokontany de Tananarive (21,000 personnes sensibilisées)
- 376 débats organisés dans 20 collèges et lycées, touchant plus de 17,000 élèves.

Documentation de l'influence d'internet dans la prostitution des enfants à Madagascar

- Publication des résultats de l'enquête conduite auprès des jeunes exploités dans la prostitution sur leur utilisation d'internet.
- Animation d'une conférence nationale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans l'environnement en ligne.

FINANCEMENT

Agence Française de Développement, Union européenne, Air France, Australian Aid.

NOUVEAU PROJET : ESCALE (SEPTEMBRE 2016-AOÛT 2019)

Le projet Ne détournez pas le Regard a été évalué en août 2016. A partir des leçons apprises et des recommandations des autorités, des partenaires et des bénéficiaires, une deuxième phase a été conçue. Le nouveau projet «prévenir l'Exploitation Sexuelle des enfants dans le Cadre du tourisme sur l'île de Madagascar» a été développé sur 3 ans avec pour objectifs de :
1: Réduire la demande des relations sexuelles avec des mineurs et protéger les enfants, en particulier dans les zones urbaines et côtières
2: Réhabiliter les enfants victimes et leur garantir un accès à la justice et à des services de réintégration

Les 4 premiers mois du projet (septembre - décembre 2016) ont été consacrés à la mise en place des partenariats et du cadre de suivi.

FINANCEMENT

Agence Française de Développement

LES SOUTIENS DE L'ASSOCIATION

La plus grande satisfaction qu'une association peut avoir en termes de soutien financier et opérationnel est de conserver ses bailleurs et partenaires sur la durée. En moyenne, un projet est financé sur deux ou trois ans. Cependant, le renouvellement des engagements dans les pays et régions d'intervention est indispensable sur le (plus) long terme afin d'assurer le respect des droits des enfants à vivre à l'abri des violences sexuelles.

La mobilisation des partenaires, de plus en plus nombreux, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est un mode d'action privilégié d'ECPAT France et du réseau international.
Cette dynamique qui nous unit est bien plus qu'un partenariat ou un financement, elle est une façon de voir et de construire le monde auquel nous appartenons tous. Un monde que nous léguons aux jeunes générations.

Bailleurs

Collaboration pro bono :

Partenaires publics

Partenaires privés

© pierre raimond / haas

RÉSULTATS FINANCIERS

Exercice 2016

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante en est le résumé. Cette présentation est conforme à la réglementation comptable spécifique aux associations. Elle prend en compte notamment l'impact des projets engagés sur plusieurs années (2 à 3 ans en moyenne)

Les projets cofinancés par des bailleurs institutionnels font également l'objet d'audits de vérification des dépenses réguliers.

Le compte de résultat

En €	2016	2015	Var.
PRODUITS	**K€**	**K€**	**K€**
Produits d'exploitation			
Subventions d'exploitation	819	2 659	- 1 840
Reprises amortissement, provisions, transferts de charges	15	14	2
Produits financiers	1	3	- 1
Total (I)	**836**	**2 675**	**- 1 839**
Produits exceptionnels (II)	*0*	*0*	*0*
Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (III)	*1 998*	*2 540*	*- 542*
Total des produits (I+II+III)	**2 834**	**5 215**	**- 2 381**
CHARGES			
Charges d'exploitation			
Autres charges externes	355	393	- 37
Impôts, taxes	5	6	- 1
Rémunération du personnel	292	298	- 7
Charges sociales	110	107	3
Dotation aux amortissements	0	3	- 3
Dotation aux provisions	10	**0**	10
Subventions accordées par l'association	757	1 323	- 566
Charges financières			
Total (I)	**1 529**	**2 131**	**- 602**
Charges exceptionnelles (II)	*0*	*0*	*0*
Engagements à réaliser sur ressources affectées (III)	*1 296*	*3 036*	*- 1 740*
Total des charges (I+II+III)	**2 825**	**5 167**	**- 2 342**
RÉSULTAT	**9**	**48**	**- 39**

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges. Les variations constatées d'une année à l'autre sont le reflet du cycle de projet, avec un renouvellement réalisé tous les 3 à 4 ans.

Les ressources

Au 31/12/2016, les ressources s'élèvent à 2 834 K€, contre 5 215 K€ au 31/12/2015, soit une diminution de 2 381 K€. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des subventions d'exploitation (- 1 840 K€) et du report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs (- 542 K€), en lien direct avec l'avancement de l'exécution des projets.

L'année 2015 a été marquée par la signature de la Convention programme REPERES (page 29) avec l'AFD (1 500 K€) et la signature d'un contrat avec l'Union européenne pour le projet REACT (360K€).

Le report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs est constitué par les reprises de fonds dédiés constatées en début d'exercice. Il correspond aux ressources sécurisées pour couvrir les charges des projets (engagées et à engager) mais non encore dépensées à l'ouverture de l'exercice.

Les emplois

Les charges d'exploitation sont constituées pour 50% par les subventions accordées par l'association. Il s'agit essentiellement des transferts de fonds versés aux partenaires locaux lors de la mise en œuvre des projets. La baisse constatée sur ce poste s'explique essentiellement par l'arrivée à terme d'importants projets entre fin 2015 et mi 2016 (Campagne *Don't Look Away*, projet TSIE Madagascar).

Les engagements à réaliser sur ressources affectées correspondent aux fonds déjà reçus devant être affectés aux exercices ultérieurs des projets en cours ou des projets à venir mais qui ne sont pas encore définitivement mis en place. Leur diminution est le reflet du cycle de projets, avec un portefeuille présentant des projets essentiellement en deuxième phase d'exécution à fin 2016.

Le bilan

En €	2016 brut	Amt & prov	2016 Net	2015 Net	Var
ACTIF	**K€**		**K€**	**K€**	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	16	16	0	1	0
Actif circulant					
Autres créances	1 055	0	1 055	1 488	- 434
Disponibilités	1 490	0	1 490	1 789	- 299
Caisse	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	3	0	3	2	1
TOTAL ACTIF	**2 564**	**16**	**2 548**	**3 280**	**- 732**
PASSIF					
Fonds propres					
Report à nouveau			346	298	48
Résultat de l'exercice			9	48	- 39
PRC			10	0	10
Fonds dédiés			1 929	2 637	- 708
Dettes					
Emprunts et dettes assimilées			78	95	- 17
Fournisseurs et comptes rattachés			51	45	7
Dettes fiscales et sociales			76	74	2
Autres dettes			47	75	- 28
Produits Constatés d'avance			0	8	- 8
TOTAL PASSIF			**2 548**	**3 280**	**- 732**

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre 2016.

L'actif
L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir (rubrique « autres créances ») et de trésorerie.

Les autres créances sont constituées à 74% par les créances Union Européenne (189 K€) et AFD (591 K€). Leur diminution s'explique par l'avancement des projets et par les fonds reçus de ces bailleurs, notamment sur le programme REPERES.

Le passif
Les fonds dédiés correspondent à des fonds dédiés à la réalisation de projets sur les années à venir. Leur diminution est liée à l'avancement sur l'exécution de projets à budget conséquent, notamment de la Convention Programme REPERES.

FAREC
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie de Paris

ECPAT FRANCE
Association Loi de 1901

40 Avenue de l'Europe
93350 LE BOURGET AEROPORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECPAT FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

29 rue Claude Decaen - 75012 PARIS
tél : +33 (0)1 53 17 17 20 - fax : +33 (0)1 53 17 17 29 - email : farec@safb.eu - www.safb.eu
SAS au capital de 42 000 € - RCS PARIS B 414 889 865 - APE : 6920Z
N° d'identification intra-communautaire : FR 4241 889865

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié et la correcte application des règles et principes comptables exposés dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 avril 2017

Le commissaire aux comptes
FAREC

Jean-Pierre BERTIN

ECPAT France
40 avenue de l'Europe, BP07
93350 Le Bourget
Tél: 01 49 34 83 13
Fax: 01 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org
www.ecpat-france.org